

## PLATEFORME SHADOC

### Serveur de signature électronique

#### Conditions Générales D'Utilisation

---

#### AVANT-PROPOS

Shadoc est une solution en ligne, destinées aux entreprises et aux particuliers permettant de signer à un ou à plusieurs électroniquement des documents, de les stocker, de les partager facilement, de sécuriser les opérations par block-Chain, et de protéger les données personnelles en utilisant des appareils multi-écran (Navigateur et Mobile).

Shadoc aussi sera directement intégrable dans les solutions clientes avec un mécanisme de redirection sécurisée de pages. Cela permet à nos clients d'offrir notre service au sien de leur application.

La première version de Shadoc offrira un espace de stockage de document. Par la suite Shadoc offrira une solution homologuée d'archivage de documents.

Cette solution permet d'offrir des certificats digigo gratuitement aux clients

## 1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### 1.1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

Les services accessibles sur SHADOC sont édités par la société SIRAT :

« Sirat » a été fondée en 2013, dans le but d'offrir un savoir ciblé dans le domaine de l'étude informatique.

Notre savoir englobe d'une part l'audit et la mise en place de système d'information et d'autre part une technicité plus ciblée dans le cadre de développement de solutions spécifiques. En effet l'étude et la conception de système requière des connaissances combinées avec du recul et une bonne expérience.

Quant à la technicité, les techniques sont devenues si variées qu'il faut se spécialiser afin d'avoir une meilleure maîtrise. Elle est impliquée dans des projets pour des entreprises en Tunisie et en France. Fraîchement, elle possède un bureau de liaison en France. Elle travaille également avec des entreprises privées ou des agences publiques.

Sirat a créé et programmé le "kit de signature" que l'autorité de certification tunisienne fournit à son partenaire. C'est une alternative aux "applets" qui sont déconseillées pour la numérotation de documents avec les jetons de l'utilisateur.

Elle a également certifiée par l'ANCE, elle a signé la convention d'Autorités d'Enregistrement Déléguées (AED) et a donc le droit de fournir des solutions avec des signatures électroniques.

### 1.2. DÉFINITIONS

Pour les besoins des présentes Conditions Générales d'Utilisation, certains termes sont définis comme suit :

**CGU ou Conditions Générales d'Utilisation** : désignent les conditions générales d'utilisation des services (SHADOC) souscrits par l'Utilisateur.

**Données(s)** : toutes les données de nos clients hébergées dans le cadre du recours au service.

**Equipements** : tout support informatique permettant une connexion à Internet.

**Incidents** : désigne toute anomalie ou dysfonctionnement des Services indépendamment d'une mauvaise utilisation.

**Client** : toute personne ou société qui initie auprès de SIRAT tout projet de soin tels que décrits dans les Conditions Générales d'Utilisation des Services de site shadoc pour son propre compte (Abonnement).

**Administrateur** : responsable du site SHADOC ou il s'occupe de la gestion de forfait, l'ajout des abonnements et les utilisateurs, gestion des comptes, gestion des rendez-vous, la gestion des sociétés, gestion de certificats, gestion des documents et gestion des paiements.

**Super Administrateur** : permet de définir les clients de la société, définir ces documents à signer et à sauvegarder, génération des signatures des documents, gestion des virements, gestion de profil, gestion des forfaits.

**Utilisateur** : génère les documents et les signer électronique

**Services** : désigne l'ensemble des services proposés par SHADOC via le Site Internet [www.shadoc.io](http://www.shadoc.io) tels que défini dans la section 2. Description du service.

## 2. DESCRIPTION DU SERVICE

### 2.1. OBJECTIF DES SERVICES

La plateforme shadoc a pour objectif la signature par voie électronique à la même valeur qu'une signature manuscrite pour réaliser **des bénéfices à plusieurs échelles**.

**Economie** : La réalisation des économies à plusieurs échelles: gains du temps, réduction des couts de l'impression des documents et de l'envoi postal, de stockage.

**Rapidité** : La transmission plus rapidement des documents signés aux clients. Un simple email en permet l'envoi.

**Traçabilité** : Optimisation le suivi et l'accès à l'information et grâce à l'archivage électronique, on **limite** également le risque **de perte des documents (contrats, des factures, etc)**

**Sécurité** : Garantie d'authenticité et d'intégrité des factures transmises

La solution Shadoc est garantie plusieurs avantages sur vos documents :

**Authentification** : l'identité du signature est retrouvée de manière certaine

**Infalsifiable** : La signature reste attacher au document on ne peut pas coller la signature sur un autre document.

**Inaltérable** : Une fois signé on ne peut modifier le document sans que cela se voit.

**Non répudiation** : La personne qui a signé ne peut le nier.

Pour ce faire, Shadoc propose à l'Utilisateur plusieurs services :

- ✚ -Abonnement sur le site shadoc.io
- ✚ -Choisir un forfait
- ✚ -Gestion utilisateur
- ✚ -Gestion société
- ✚ -Gestion des virements
- ✚ -Gestion des documents à signer et signées
- ✚ -Gestion de profil
- ✚ Gestion de certificat

Enfin, le client de SHADOC Permet de générer les certificats DIGIGO et signer les documents selon les normes signée électroniquement à travers son Token ou bien son certificat Digigo.

## 2.2 LA CONNEXION

L'utilisateur accède au site et ouvre la page Login ou il peut saisir son login et son mot de passe par la suite cliquer sur le bouton Connexion.

## 2.3 COMPTE ADMINISTRATEUR

### 2.3.1 SERVICE FORFAIT

#### 2.3.1.1 AJOUTER FORFAIT

Pour créer un forfait à travers le site, cliquez sur « **Forfaits** » de la page forfait.

Vous accédez par la suite à l'écran de saisie le forfait souhaité.

Puis cliquez sur le bouton acheter forfait. Après vous pourrez afficher le bon de commande d'un forfait et effectuer le paiement.

#### 2.3.2 SERVICE DES PAIEMENTS

L'administrateur consulte les virements des utilisateurs et rajoute les paiements effectués au virement correspondant.

#### 2.3.3 SERVICE DE CERTIFICAT

Il consulte la liste des demandeurs de certificats et vérifie les informations nécessaires avec l'opérateur de SIRAT et par la suite transmet ces informations à l'ANCE pour la vérification.

## 2.4 COMPTE OPERATEUR

### 2.4.1 SERVICES DES RDV ET D'ENREGISTREMENT

Le demandeur de certificat peut prendre un RDV sur le site shadoc.io après la saisie de formulaire.

L'opérateur est chargé de réaliser un entretien face à face par vidéo avec le demandeur de certificat pour vérifier avec lui ses informations et son identité.

Cette vidéo sera enregistrée et envoyée à l'ANCE pour la validation.

## 2.5 COMPTE UTILISATEUR

### 2.5.1 SERVICE DES DOCUMENTS

L'utilisateur peut consulter facilement la liste de ses documents signés.

Il pourra aussi vérifier si son document est signé électroniquement ou non à fin de cliquer sur le bouton Vérifier dans le site shadoc.io.

### 2.5.2 SERVICE DE PROFIL

L'utilisateur ou le demandeur de certificat peut consulter afin de cliquer sur le bouton mon espace son profil ou se trouve ses données ou il pourra les modifier les supprimer et l'enregistrer.

L'utilisateur pourra aussi consulter ses forfaits ou il pourra les annuler, les modifier ou bien rajouter un autre forfait.

L'utilisateur pourra consulter ses virements réalisés et vérifier l'état de ses virements.

## 3. OBLIGATION DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur s'engage à ne pas accéder et utiliser le site web ou le Service fourni par la Société à des fins illicites ou dans le but de causer un préjudice à la réputation et l'image de la Société ou plus généralement à porter atteinte aux droits, notamment de propriété intellectuelle, de la Société.

L'Utilisateur s'engage à ne pas utiliser des dispositifs ou des logiciels autres que ceux fournis par la Société dans le but d'affecter ou de tenter d'affecter le bon fonctionnement de l'application ou du Service ou encore d'extraire ou de modifier tout ou partie de l'application.

De façon générale, l'Utilisateur s'engage à accéder et à utiliser l'application et les Services en toute bonne foi, de manière raisonnable, non contraire aux termes des présentes CGU et pour une utilisation strictement personnelle et à des fins non lucratives. En cas de manquement à l'un ou l'autre de ces engagements, et sans que cette liste ne soit limitative, l'Utilisateur reconnaît et accepte que la Société SIRAT aura la faculté de lui refuser, unilatéralement et sans notification préalable, l'accès à tout ou partie de site web et qu'elle se réservera le droit d'agir en justice pour engager les actions judiciaires contre l'Utilisateur qu'elle jugera appropriée.

## 4. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

### 4.1. NATURE DES DONNÉES COLLECTÉES

Dans le cadre de la mise en œuvre du Service, l'Utilisateur sera amené à renseigner des données personnelles le concernant, parmi lesquelles : - Son nom et prénom - Son numéro de téléphone - Sa date de naissance - Son adresse email - Son genre - L'objet de sa demande - Numéro d'identifiant personnel - la matricule fiscale - son adresse postale – ses clients

#### 4.2. FINALITÉ DES DONNÉES PERSONNELLES COLLECTÉES

Les données personnelles collectées visent à permettre la mise en œuvre des services SHADOC. Ces données sont nécessaires au bon fonctionnement du Service et ne sont utilisées uniquement que pour : - Demande de certificat Digigo - Envoyer à l'Utilisateur des emails administratifs ou SMS, (Exemple : pour l'informer de la confirmation de forfait, de sa modification ou de son annulation/ rappeler pour le renouvellement de certificat, etc...) - Traiter les demandes reçues par le Service Client de la Société SIRAT.

#### 4.3. ACCES AUX INFORMATIONS

En adhérant au service proposé par l'AED SIRAT, l'agent de l'ANCE (agence nationale de certification électronique) ayant accès aux données personnelles des Utilisateurs s'engage à garantir la confidentialité et le respect du secret professionnel auquel il est soumis. La société SIRAT s'engage à ne transmettre ces données à caractère personnel à aucun autre tiers non autorisé.

#### 4.4. UTILISATION DE COOKIES

Un cookie est une suite d'informations envoyée par un site Internet à un ordinateur sous la forme d'un petit fichier de données. Les cookies sont utiles pour faciliter la personnalisation de l'accès des services en ligne. Ils peuvent être utilisés pour une authentification, une session, stocker une information spécifique comme les préférences. Le stockage des cookies se fait par le biais du navigateur Web utilisé par l'internaute (par exemple Internet Explorer). Il existe deux types de cookies : les cookies de session sont supprimés de votre ordinateur lorsque vous fermez votre navigateur, les cookies permanents restent stockés sur votre ordinateur après la fermeture du navigateur. Les cookies sont cependant anonymes et ne sont en aucun cas utilisés pour collecter des informations personnelles.

Le site web Shadoc utilise des cookies pour permettre et faciliter la communication par voie électronique, fournir les services en ligne souscrits par ses Utilisateurs, analyser l'utilisation de site dans l'objectif d'améliorer la qualité de ce site, collecter des données générales (non nominatives) sur ses clients à des fins de communication ciblée, y compris la fourniture d'informations ciblées sur les produits ou services fournis par la Société.

L'Utilisateur est libre d'accepter ou de refuser les cookies en configurant son navigateur (désactivation de tout ou partie des cookies). La désactivation des cookies peut entraîner l'indisponibilité de certains services auxquels ils sont associés. Elle n'empêche pas l'accès aux espaces non-réservés du site.

Par ailleurs, la Société SIRAT garde trace des connexions à son site, et notamment de leur origine. Cette utilisation est faite à des fins d'analyses statistiques. Les données correspondantes ne comportent pas de données personnelles, et sont détruites après usage.

#### 4.5. DÉCLARATION AUX AUTORITES DE PROTECTION DE LA DONNÉE

##### A TUNISIE

Conformément aux dispositions de l'Article premier de la loi n° 63-2004 et l'Article 4 de la loi n° 63-2004, toute personne a le droit à la protection des données à caractère personnel relatives

à sa vie privée comme étant l'un des droits fondamentaux garantis par la constitution et ne peuvent être traitées que dans le cadre de la transparence, la loyauté et le respect de la dignité humaine. L'Utilisateur est informé que les fichiers clients de la Société ont fait l'objet d'une déclaration auprès Instance Nationale de Protection des Données Personnelles INPDP.

La Société s'engage à protéger l'ensemble des données à caractère personnel de l'Utilisateur, lesquelles données sont recueillies et traitées par la Société avec la plus stricte confidentialité, conformément aux dispositions de la Loi précitée.

## 5. PAIEMENTS

Tous les paiements effectués via la plateforme dans un compte ouvert auprès de la société SIRAT.

## 6. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

### **PROTECTION APPLICATION WEB**

La Société SIRAT est le titulaire ou le concessionnaire des droits de propriété intellectuelle tant de la structure générale de l'Application Web que de son contenu (textes, slogans, graphiques, images, photos et autres contenus). Dès lors, toute représentation, reproduction, modification, dénaturation et/ou exploitation totale ou partielle de l'application, de son contenu ou du Service, par quelque procédé que ce soit et sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable de la Société SIRAT, est prohibée et constitue des actes de contrefaçon de droits d'auteur.

### **PROTECTION DES SIGNES DISTINCTIFS**

Les marques, logos, dénominations sociales, sigles, noms commerciaux, enseignes et nom de domaine de la Société permettant l'accès au Service constituent des signes distinctifs insusceptibles d'utilisation sans l'autorisation expresse et préalable de la Société SIRAT. Toute représentation, reproduction ou exploitation partielle ou totale de ces signes distinctifs est prohibée et est constitutive de l'infraction de contrefaçon de marque, d'usurpation de dénomination sociale, nom commercial et de nom de domaine engageant la responsabilité civile et pénale de son auteur.

## 7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

### 7.1. DISPONIBILITÉ DU SERVICE

SIRAT fait ses meilleurs efforts afin de rendre son site disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Cependant, compte tenu des spécificités du réseau Internet, la Société n'offre aucune garantie de continuité du service, n'étant tenue à cet égard que d'une obligation de moyens. La responsabilité de la Société ne peut pas être engagée en cas de dommages liés à l'impossibilité temporaire d'accéder à l'un des services proposés par le site web Shadoc.

### 7.2. MODIFICATION DE L'APPLICATION et des CGU

La Société SIRAT se réserve le droit de modifier, à tout moment et sans préavis, le site et les services ainsi que les présentes CGU, notamment pour les adapter aux évolutions de l'application par la mise à disposition de nouvelles fonctionnalités ou la suppression ou la modification de fonctionnalité existantes sans information préalable des Utilisateurs et sans droit à des indemnités.

### 7.3. RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur est seul responsable de l'utilisation qu'il fait de l'application web et du Service auquel il accède depuis le l'application web. La Société SIRAT ne pourra en aucun cas être tenue responsable dans le cadre d'une procédure introduite à l'encontre de l'Utilisateur qui se serait rendu coupable d'une utilisation non-conforme de le site web et/ou du Service qu'il procure. L'Utilisateur reconnaît et accepte à cet égard qu'il fera son affaire personnelle de toute réclamation ou procédure formée contre la Société, du fait de l'utilisation non-conforme par lui du Service et/ou de l'application web.

### 8. FORCE MAJEURE

La responsabilité de la Société ne pourra pas être recherchée si l'exécution de l'une de ses obligations est empêchée ou retardée en raison d'un cas de force majeure, notamment les catastrophes naturelles, incendies, dysfonctionnement ou interruption du réseau de télécommunications ou du réseau électrique.

### 9. RÉCLAMATION ET RÉSILIATION

Pour toute information relative au fonctionnement du Service, l'Utilisateur est invité à se reporter à la rubrique « Contact sur le site SIRAT.IO » à adresser sa réclamation à notre Service Client aux adresses indiquées ci-dessous. Chaque Utilisateur peut à tout moment résilier son Compte personnel en contactant la Société SIRAT soit par voie de mail : [contact@sirat.io](mailto:contact@sirat.io) soit par courrier postal : 7 rue Hooker Doolittle Tunis 1002 Bélvédère.

### 10. NULLITE PARTIELLE

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGU venaient à être déclarée nulle par une autorité de Justice, en vertu d'une disposition légale ou réglementaire ou par une décision de Justice devenue définitive, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité des autres stipulations.

### 11. LOI APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPETENTES

11.1 Tout désaccord sur l'interprétation ou l'application des présentes Conditions Générales d'Utilisation relèvera de la loi en vigueur et de la compétence des juridictions sur le territoire duquel le Service est proposé, à l'exclusion de toute autre législation.

